

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 6 octobre 2020 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Johanne Anderson et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

SONT ABSENTS(ES) :

Madame Judith Prud'homme conseillère et Monsieur Louis Cimon conseiller

2020-10-484 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-10-485 **AVIS DE MOTION. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 2012-898.**

- Je, Martin Laplaine, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2012-898 sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Martin Laplaine, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

2020-10-486 **ADOPTION. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-858.**

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné le 9 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné le 23 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement le 28 juillet 2020;

CONSIDÉRANT la consultation publique qui a eu lieu du 5 août 2020 au 4 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le second projet de règlement 2009-858-60, lequel règlement modifie le règlement de zonage.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-10-487 ADOPTION. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 2009-848.

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné le 28 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement le 4 août 2020;

CONSIDÉRANT la consultation publique qui a eu lieu du 5 août au 4 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le second projet de règlement 2009-848-04, lequel modifie le règlement de lotissement.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 02.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 02.

2020-10-488 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et

- DE clore la séance à 20 h 02.